

## Motions

## LE CODE CRIMINEL

## MODIFICATION VISANT À RÉTABLIR LA PEINE CAPITALE

**M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody)** demande à présenter le projet de loi C-249, tendant à modifier le Code criminel (peine capitale).

**M. le Président:** Plaît-il à la Chambre d'autoriser le député à présenter ce projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

**M. St. Germain:** Monsieur le Président, ce projet de loi vise à protéger les innocents en modifiant le Code criminel de façon à rétablir la peine capitale pour les meurtres prémédités. Cela correspond aux opinions et aux désirs de plus de 70 p. 100 des citoyens canadiens.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

**M. le Président:** Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## LA LOI SUR LES INDIENS

## MODIFICATION CONCERNANT LES ENFANTS

**L'hon. Serge Joyal (au nom du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien)** demande à présenter le projet de loi C-47, tendant à modifier la loi sur les Indiens.

**M. le Président:** Plaît-il à la Chambre d'autoriser le ministre à présenter ce projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

**M. le Président:** Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

AVIS D'ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'ÉTUDE DU PROJET DE LOI C-9 AUX ÉTAPES DU RAPPORT ET DE LA 3<sup>E</sup> LECTURE

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, je voudrais informer la Chambre que des consultations ont eu lieu entre les représentants des partis et qu'il n'a pas été possible de s'entendre aux termes des articles

80 et 81 du Règlement en ce qui a trait à l'attribution de temps pour l'étude, aux étapes du rapport et de la troisième lecture, du projet de loi C-9, tendant à constituer le Service canadien du renseignement de sécurité, à édicter la loi concernant la poursuite de certaines infractions en matière de sécurité et dans des domaines connexes et à modifier certaines lois en conséquence ou de façon corrélative. A la prochaine séance de la Chambre, je proposerai donc une motion aux termes de l'article 82 du Règlement en vue d'attribuer un jour de séance à chacune de ces étapes.

**Des voix:** La clôture!

**M. Deans:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois savoir que la présidence a d'autres questions de procédure à trancher. Comment pouvons-nous mettre fin à un débat sur une motion quand il reste des questions de procédure à régler?

**M. le Président:** A l'ordre. La Chambre a engagé le débat. Le fait que des objections aient été soulevées au cours du débat n'affecte en rien la validité de la motion que propose le ministre.

**M. Robinson (Burnaby):** Monsieur le Président en donnant avis, le solliciteur général (M. Kaplan) tente d'interdire le débat sur l'une des plus importantes...

**M. le Président:** Le député ne traite pas d'une question où le Règlement est en cause.

\* \* \*

● (1510)

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, on répond aujourd'hui à la question n° 503.

[Texte]

## RADIO-CANADA—LES PRÊTS ACCORDÉS À DES EMPLOYÉS

Question n° 503—**M. Howie:**

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 1983, des prêts ont-ils été accordés à des employés de la Société Radio-Canada ou de ses filiales et, dans l'affirmative et dans chaque cas, a) à quelle date le prêt (i) a-t-il été accordé (ii) était-il dû, b) quels étaient (i) le montant du prêt (ii) le taux d'intérêt exigé (iii) l'objet du prêt?

**L'hon. Francis Fox (ministre des Communications):** La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: